



# Bibliothèques universitaires

## OUVERTURE LE DIMANCHE

### LA CGT OUVRE LE DEBAT AVEC LES PERSONNELS

Le Ministère de l'enseignement supérieur a transmis aux BU parisiennes un appel à projets, publié le 13 avril 2018, visant à les inciter à ouvrir les dimanches à partir de la rentrée 2018. Le contexte de l'arrivée de dizaines de milliers de bacheliers supplémentaires semble avoir poussé le Ministère à trouver des « solutions » en urgence, alors même que les bibliothèques (ESR, Culture et territoriales) franciliennes sont très souvent déjà à saturation !

L'appel à projets concerne des BU en capacité de proposer 400 places pour au moins 10 dimanches par année universitaire. Le Ministère mettrait à disposition une enveloppe budgétaire d'1,6 million d'euros sur 4 ans pour financer le supplément de rémunération des agents volontaires au travail dominical et les autres charges. Notons dans un premier temps que le Ministère n'envisage la rémunération du dimanche que sous forme d'heures supplémentaires, sans création de poste, et que le projet ne respecte pas le principe « à travail égal, salaire égal », puisque la rémunération des contractuels étudiants (CE) pourrait rester au SMIC.

Les directions de BU concernées par l'appel à projets se sont mis d'accord pour proposer 40€ net de l'heure, sauf pour les contractuels étudiants qui auraient environ 18€/h.

#### **Aussi la CGT, ses adhérents et élus du personnel des bibliothèques en CPE et CAPN saisissent l'occasion pour ouvrir un large débat démocratique.**

La CGT organise en ce moment des consultations dans les BU avec les personnels. Aux cours de celles déjà réalisées, notamment à la Bulac, il apparaît que les personnels sont partagés entre volontaires ou non pour travailler des dimanches et de nombreuses interrogations sont posées sur :

- l'objectif poursuivi par le Ministère,
- l'organisation collective et individuelle du travail,
- le niveau de compensation du travail dominical, sa nature, la pérennité de son financement,
- les conséquences sur la vie des agents et sur les personnels des sociétés de sécurité, de ménage et des CROUS pour la restauration,

La CGT dénonce par ailleurs le manque de concertation du MESRI avant de lancer son plan, l'attitude hostile aux représentants du personnel et à leurs organisations syndicales, dont la CGT, des directions des BU de Sainte Geneviève et Sainte Barbe qui ont fermé toute discussion en imposant une « consultation » à la va-vite des agents par courriel sans avoir préalablement dialogué avec les syndicats.

Nous rappelons aux collègues qu'une fois le processus enclenché, il sera impossible de revenir en arrière.

**La CGT rappelle sa position de principe, défavorable aux ouvertures des BU le dimanche sans création de postes et sans justification approfondie par les besoins des lecteurs, contre la dégradation de la qualité de vie des agents que cela entraînera. La CGT fait confiance aux agents pour choisir une solution conforme à leurs intérêts et apporte son soutien à leurs choix démocratiques.**